PAYSAGE

EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS

- Élève titulaire d'un BAC Général, Technologique ou Professionnel
- Validation de l'admission à la suite d'un entretien

OBJECTIFS

Se former pour être capable de :

- Prendre en compte les attentes des clients et caractéristiques du chantier
- Élaborer une proposition d'aménagement paysager
- Assurer la mise en œuvre technique
- Assurer la planification et la conduite des chantiers
- Assurer la gestion économique et humaine des chantiers

INDICATEURS 2025-2026 :

- Taux de réussite : 89%
- Taux de poursuite d'étude : 67%
- Taux d'insertion vie professionnelle : 22%
- Taux de satisfaction des apprentis : 72.7%
- Taux de satisfaction des entreprises : 80%
- Taux de rupture : 0%

MODALITÉS D'ADMISSION

- Entretien avec le Responsable de Pôle Aménagement
- Étude du projet de l'étudiant
- Validation de l'admissibilité

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Retour du dossier complété et signé avec les pièces justificatives
- Obtention du Baccalauréat
- Contrat d'apprentissage / professionnalisation

TARIFS

- Frais de scolarité : Gratuit
- Adhésion : 90 euros
- Pension complète 120 euros / semaine
- Demi-pension : 66 euros / semaine

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES à MOBILITE REDUITE

La MFR, c'est un accès à la formation pour tous, une référente H+, des AESH, une place de parking réservée aux personnes handicapées, un accès à l'internat et aux salles de classes par un ascenseur et une chambre adaptée à l'accueil des personnes en situation de handicap.

MFR CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
CHESSY

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

MFR CHESSY - 68 Avenue de la gare, 69380 CHESSY - mfr.chessy@mfr.asso.fr - 04 78 43 93 94

PAYSAGE

EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Accompagnements adaptés aux troubles DYS
- Salle coworking équipée de logiciels professionnels dédiés au paysage (DAO, AutoCAD, Photoshop)
- Étude de cas concret d'entreprise
- Accompagnement professionnel personnalisé et scolaire individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- Formation sur 2 ans, répartie en 4 semestres organisés autour de PROJETS CONCRETS en partenariat avec des entreprises et des acteurs du territoire.
- Examen validé en Centre de Formation sur 120 ECTS (crédits européens)

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Code RNCP 2025 : 38349
Date début de certification : 01/09/2024

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études :
Licence Pro : Aménagement du territoire et urbanisme, aménagements paysagers, Certificats de Spécialisations, Écoles d'architecture, Écoles d'ingénieurs…

Emplois :
Responsable de chantier, technicien bureau d'études, technicien service espaces verts en collectivité, création d'entreprise.

DURÉE

2 ans (1365 h de formation).
480 h d'enseignement général.
885 h d'enseignement spécifique.
60% du temps en entreprise et 40% du temps au centre de formation

RESPONSABLES DE FORMATION

Isabelle HOUZE : isabelle.houze@mfr.asso.fr
Sebastien RIVOIRE : sebastien.rivoire@mfr.asso.fr

CONTENU DE LA FORMATION :

Un enseignement général :

B1 ; S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
B2 : Construire son projet personnel et professionnel
B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés

Des enseignements professionnels :

Réalisation, entretien et gestion de chantiers, études de cas concrets pluridisciplinaires de terrain.

B4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique.
B5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique.
B6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
B7 : Assurer la gestion technico-économique de chantiers
B8 : Élaborer un projet d'aménagement paysager

VERSION SEPTEMBRE 2026